

CHAMPIONNAT DE FRANCE CORPORATIF

TARASCON (13) les 10 et 11 Septembre 1994

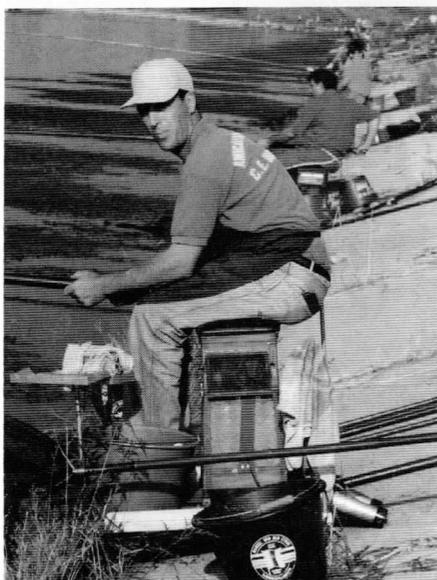
BIS REPETITA PLACENT !

Il est des choses répétées qui plaisent.

C'est le sentiment que les Groupements Corporatifs ont retenu à l'issue de ce Championnat.

Il fallait être audacieux pour prendre en charge deux des plus grands Championnats de FRANCE, (le championnat des sociétés et le championnat des sociétés CORPO).

Le C.S.D. 13, le C.S.D. 30 et l'Union des Pêcheurs BEUCAIROIS sont réputés pour leur dynamisme et leur savoir faire en matière d'organisation. D'ailleurs, ils sont souvent mentionnés dans notre Bulletin F.F.P.C. Il est vrai qu'ils ont la chance d'avoir des parcours magnifiques sur le canal du Bas-Rhône, facilement accessibles et poissonneux; apprécié par de nombreux compétiteurs. La largeur de ce canal a permis aux organisateurs de placer des secteurs face à face, et réduire considérablement les distances entre les secteurs.



AISSAOUI M. vainqueur de la Coupe de France CORPO

Le rendez-vous des groupements corporatifs et le tirage au sort avaient lieu à la salle Panoramique à TARASCON. Les "hâbleries de TARTARIN", m'autoriseraient peut-être à exagérer les résultats ou la taille des prises, mais malheureusement le palmarès final n'est pas un roman d'Alphonse Daudet, mais bel et bien une réalité.

Les scores étaient légèrement supérieurs à ceux du mois de juillet, mais vu les résultats de l'épreuve individuelle du samedi, nombreux sont les pêcheurs qui ont préféré jouer la sécurité en faisant une pêche de bordure.



Le jury, composé de Messieurs Michel Boncquet, Christian Collet et Gilbert Pernet, sur réclamation d'un commissaire de secteur, ont infligé un avertissement à la société ZEBCO-FRANCE, pour avoir changé la composition de leur équipe sans en avoir averti les responsables du championnat.

Grâce à un programme informatisé mis au point par Francis PHILIPPOTEUX, nous avons pu nous permettre d'afficher les résultats par secteur environ 40 minutes après la réception des fiches et d'éviter d'éventuelles erreurs dans le classement général.

La lecture du palmarès eut lieu en présence de Madame ALBERTINI, Adjointe au Tourisme représentant Madame Thérèse AILLAUD, Député Maire de TARASCON et Conseiller Générale des Bouches du Rhône et de Monsieur Jean-Pierre PERRIGNON, Maire adjoint à BEUCAIRE et attaché au service des sports.

Je remercie les partenaires du Championnat de FRANCE CORPORATIF, à savoir: les Etablissements SENSAS, WATER QUEEN et ZEBCO FRANCE, ainsi que mes collègues:

Gilbert PERNET, Michel BONCQUET, Christian COLLET et Francis PHILIPPOTEUX, membres du C.D. de la F.F.P.C. Je remercie également les dirigeants et les managers de cette grande manifestation: Messieurs Francis RENARD, président du CSD 30 et toute son équipe, Francis PHILIPPOTEUX, président du CSD 13 et son équipe, Yvon PRADEN et son équipe de l'Union des Pêcheurs BEUCAIROIS ainsi que

L'équipe de la RATP

de gauche à droite

LING YUO

NICOVIOTTI
(Cap.)

LEROUX

GUESSARD

BOUVIER

Madame Yvette BEAUMONT, Secrétaire du CSD 30, à qui j'ai eu le plaisir de remettre un souvenir de la F.F.P.C. pour service rendu à la Compétition.

MERCI À VOUS, POUR LA CHALEUR DE VOTRE ACCUEIL ET RENDEZ-VOUS EN 1995 À ARLEUX, SUR INVITATION DU C.S.D. 59.

J.M. HAUSS

REMERCIEMENTS

X 21
MYSTIC
SENSAS
WATER QUEEN
V.M.C.
RAMEAU
GARBOLINO
ZEBCO
MITTCHEL